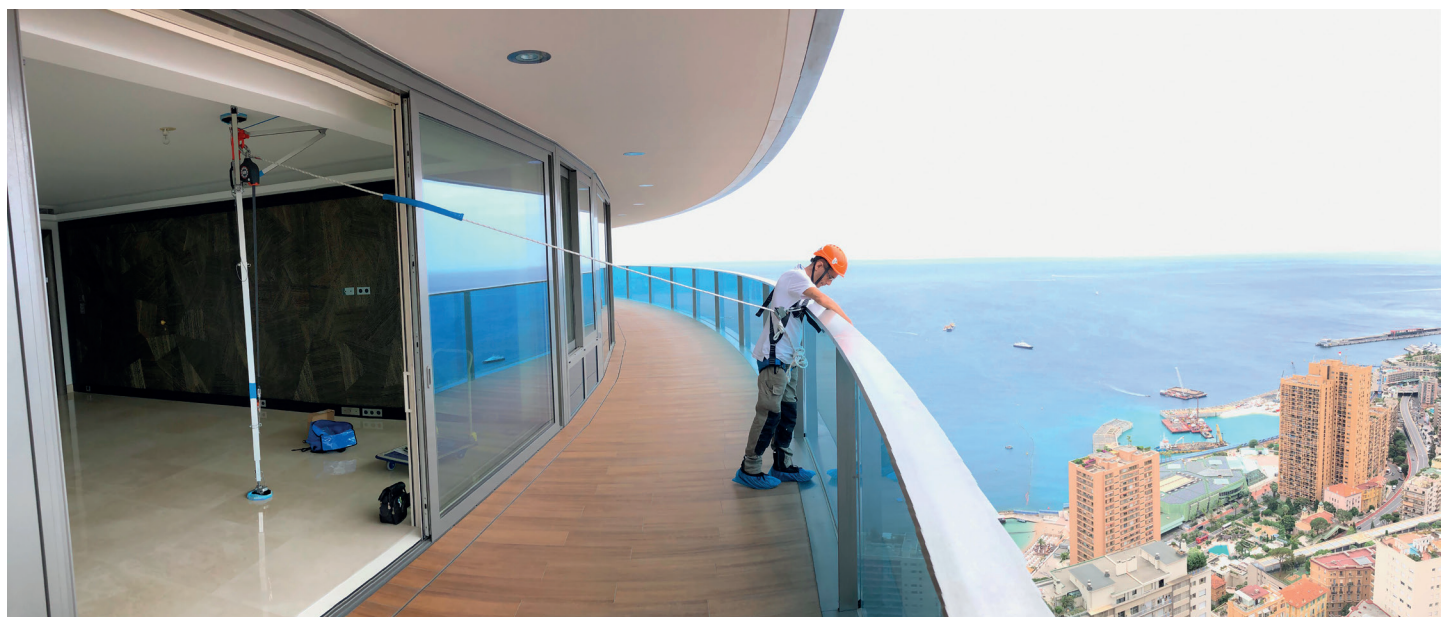


ANCRAGE

Le SYAM

“En réussite sur tous nos chantiers”

TEXTE STÉPHANIE BUITEKANT



Poser ou enlever des garde-corps ou une menuiserie, changer un volet roulant... le SYAM assure la sécurité de tous les poseurs, sur tous types de chantiers. © SYAM

En dépit de certaines actions de prévention des chutes proposées par l'OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics) l'Organisme déplore encore que les chutes de hauteur constituent l'une des premières causes d'accidents du travail dans le BTP. Pourtant, depuis 2007, une solution simple et légère permet de sécuriser le travail des techniciens devant travailler en hauteur : le SYAM. Trois clients utilisateurs témoignent.

Le SYAM : qu'est-ce que c'est ?

Créé en 2007, le SYAM est un système d'ancrage mobile reconnu comme une innovation mondiale et qui a fait l'objet de nombreux brevets. Il permet aux professionnels intervenant dans le vide de pouvoir travailler en toute sécurité, sans craindre la chute de hauteur. Fixé au sol et de part et d'autre de l'ouverture, il garantit une sécurité optimale de l'opérateur. Maniable et transportable dans un léger sac à dos, il s'installe en moins de cinq minutes, même sur les chantiers les plus difficiles d'accès.

Mr Carlos RAMOS, technicien sécurité. Groupe LORILLARD

En tant que fabricant-poseur, le groupe LORILLARD se doit de proposer à ses équipes les meilleures solutions de sécurité. Dans de nombreuses situations, nos poseurs travaillent sans garde-corps et se retrouvent face au vide. Nous avons testé auparavant un système de harnais qui posait des problèmes d'ancrage et ne donnait pas entière satisfaction car les utilisateurs devaient travailler avec une corde dans les pieds qui pouvait parfois s'avérer

dangereuse, voire entraîner une chute plus violente. Avec le SYAM, nous avons acquis de la sérénité. Ce système d'ancrage est flexible et permet à mes collaborateurs de se sécuriser, même dans des endroits très exigus où nous ne serions peut-être même pas allés avant. Très maniable, il tient dans un léger sac à dos. Chaque équipe, composée de deux poseurs, dispose d'un camion dédié. Nous avons pris la décision d'équiper nos équipes d'un SYAM et demandons à l'ensemble de nos collaborateurs d'utiliser ce système d'ancrage mobile à chaque fois que le chantier présente un caractère de dangerosité. Aujourd'hui, nous n'envisageons plus de recruter des poseurs sans leur proposer, dès l'embauche, un SYAM qui garantira leur sécurité. Preuve par l'exemple : en fin d'année 2018, nous avons fait l'acquisition d'une quinzaine d'appareils, de manière à sécuriser l'ensemble de nos collaborateurs. Enfin, nous aimons le sérieux de l'équipe administrative SYAM. Chaque année, ils nous appellent pour procéder à la maintenance de l'ensemble de leurs produits, ainsi que pour rappeler à nos poseurs le fonctionnement du SYAM et les règles de bonne conduite sur les chantiers. Car, même si le maniement du SYAM est simple, il est toujours utile de rappeler son mode d'emploi à tous, surtout pour nos nouvelles recrues !

Mr David FOURNEL, Directeur Régional. Profession Menuisier en Centre Auvergne

Spécialisés dans la pose de menuiseries, nous utilisons le SYAM depuis 2008. Nous nous sommes en effet rendu compte, très rapidement après sa création, que cet outil très léger et très simple d'utilisation représentait la meilleure façon de sécuriser nos collaborateurs sur certains chantiers difficiles d'accès. Depuis onze ans, nous n'avons jamais été déçus. Nos poseurs travaillent en binôme et chaque binôme dispose d'un camion et d'un SYAM. C'est devenu un réflexe. Un binôme = un SYAM ! J'apprécie aussi beaucoup la "piqûre de rappel" annuelle proposée par la société. En effet, si nos poseurs les plus âgés ont parfaitement intégré le fait que le SYAM représentait un atout très important en termes de sécurité, il n'en

est pas de même pour les plus jeunes, qui ont sans doute moins la notion du danger. Par ailleurs, dans la mesure où nous ne sommes pas présents avec nos poseurs sur les chantiers, nous leur demandons, lorsque nous savons que leur intervention peut être dangereuse, de remplir un formulaire attestant qu'ils ont bien utilisé le SYAM. Et nous demandons à nos clients de compléter aussi un formulaire attestant que nos équipes ont travaillé de manière sécurisée. Cette démarche permet de créer une transparence autour de notre intervention et de réduire encore davantage les risques d'accidents. Enfin, j'apprécie énormément que le technicien SYAM intervienne chaque année auprès de l'ensemble de mes collaborateurs pour affûter leurs compétences dans l'utilisation du SYAM. L'équipe administrative et commerciale du SYAM est également très réactive. Dès que nous avons une question, nous sommes assurés d'obtenir la réponse dédiée très rapidement. Je n'utiliserai pas d'autre système de sécurité individuelle car je suis ravi des potentialités de l'appareil et du service.

Mme RIVOAL, Dirigeante. Métallerie GILBERT

Notre cœur de métier est de fabriquer des ouvrages de métallerie, dont les gardes corps et les part-vues. Nous étions à la recherche d'un outil pour assurer la sécurité de nos poseurs depuis longtemps.

Comme nous travaillons beaucoup sur appel d'offre, il nous était souvent demandé de mettre en œuvre un système de protection collective, c'est-à-dire d'installer un échafaudage. Or, selon la configuration de certains chantiers, cela était techniquement impossible ou complexifiait énormément notre intervention, voire renforçait sa dangerosité. En effet, nos poseurs n'étaient certes plus exposés à la chute, mais encouraient d'autres risques, en soulevant des pièces qu'ils auraient pu éviter de manipuler en l'absence d'échafaudage. Leur temps d'intervention était également majoré, dans la mesure où ils devaient faire des détours, monter des escaliers... pour arriver sur la zone où ils devaient

intervenir. Lorsque nous avons découvert l'existence du SYAM, cela nous a réellement changé la vie ! Certains collaborateurs, rassurés de pouvoir se sécuriser, sont également restés parmi nous, car ils envisageaient même de nous quitter, au vu de la dangerosité de certaines interventions, imposant un travail dans le vide. Vraiment maniable et installé en cinq minutes, le SYAM nous permet d'être en réussite sur tous nos chantiers. Aujourd'hui, chacune de nos équipes est constituée de deux poseurs, d'un camion, et d'un SYAM et ce, sans aucune exception. Et dès qu'un nouveau modèle de SYAM est mis sur le marché, comportant quelques innovations par rapport à l'ancien modèle, nous n'hésitons jamais à en faire l'acquisition, tant nous avons pris conscience de la performance de cet outil de protection individuelle sur nos chantiers.

Une fusion pour prendre de la hauteur

Depuis mars 2018, l'entreprise SYAM a rejoint le groupe Frénéhard & Michaux, premier acteur français de la sécurité des accès et du travail en hauteur. Cette acquisition poursuit une stratégie « gagnant-gagnant » consistant, à la fois en un complément de l'offre de Frénéhard & Michaux, en matière de sécurisation du travail en hauteur, mais aussi en la possibilité d'un développement international du SYAM, grâce à la notoriété de Frénéhard & Michaux.